

Le nouveau préfet prend ses fonctions

Félicien NDONGO

Malinga/Gabon

La cérémonie d'installation a été présidée par le gouverneur de province Benjamin Nzigou, en présence de la notabilité du cru ainsi que des populations venues nombreuses à la place des fêtes de la commune de Malinga.

LE nouveau préfet du département de la Louétsi-Bibaka, dans la province de la Ngounié, M. Eric André Zué, vient de prendre officiellement ses fonctions. C'était à la faveur d'une cérémonie officielle d'installation présidée par le gouverneur de province, Benjamin Nzigou, accompagné d'une forte délégation des administrations (chacune dans son domaine technique), ainsi que du chef d'escadron et commandant de la Légion de gendarmerie départementale sud, le Commandant Pierre Mvé Ndong, en présence des élus locaux, des auxiliaires de commandement, de la notabilité et des populations du cru venues nombreuses à la place des fêtes de la commune de Malinga. Ancien préfet du département de la Sébé-Brikolo, dans la province du Haut-Ogooué, le nouveau préfet Eric André Zué remplace à ce poste de commande-



Photo : Félicien Ndongo

Vue de la tribune officielle.



Photo : Félicien Ndongo

le gouverneur prononçant son discours.



Photo : Félicien Ndongo

La mairesse de Malinga, Séraphine Waveladji Malali, lors de son intervention.

ment, Hilaire Maganga appelé à d'autres fonctions. La mairesse de la commune de Malinga, Mme Séraphine Waveladjina Malali a saisi cette opportunité pour égrainer un certain nombre de préoccupations: absence, depuis des lustres, d'infrastructures de base, à l'exemple

de « la route comparable à une piste d'éléphant sur les deux axes », se traduisant par un isolement total des populations, abandon du projet hydroélectrique, absence d'eau potable et d'un centre médical entraînant de facto le déplacement des patients vers le Congo voisin...



Photo : Félicien Ndongo

Eric André Zué installé dans ses fonctions par Benjamin Nzigou.

A la suite du geste symbolique d'installation du nouveau préfet, le gouverneur Benjamin Nzigou a

présenté la nouvelle autorité départementale, qui a pris son premier poste de commandement en 2010 à Guietsou, dans le département de la Mougoula (sud Ngounié) avant d'être muté à Okondja. Il lui a prodigué des sages conseils, sans rappeler le décret n°00724/PRMI/ du 29 juin 1998 fixant les attributions, pouvoir et avantages des personnels et auxiliaires de commandement. « Il me plaît également de vous inviter à prendre le temps d'observer et d'analyser les spécificités de votre nouvelle circonscription territoriale dans toutes ses composantes. En votre qualité de représentant du président de la République et du gouvernement, vous devez fidélité à ces institutions ».

Pour sa part, Eric André Zué a d'abord tenu à remercier toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont œuvré pour sa nomination. En tête desquelles le président de la République Ali Bongo Ondimba. Il a ensuite donné les grandes lignes de sa feuille de route qui se résument par le triptyque : restauration de l'autorité de l'Etat, respect de la déontologie (respect de la hiérarchie) et efficacité du service public afin d'atteindre la performance. Pour ce faire, il compte sur la franche collaboration de tous.